

Compte-rendu du Comité directeur de l'AFHé, 13 mars 2024

Présents: Michela Barbot, Arnaud Bartolomei, Gérard Béaur, Fabien Cardoni, Cecilia D'Ercole, Loïc Charles, Guillaume Daudin, Pierre Gervais, Michaël Girardin, Pierre-Cyrille Hautcœur, Laurent Herment, Paul Maneuvrier-Hervieu, Jean-Luc Mastin, Niccolò Mignemi, Viera Rebolledo Dhuin, Matthieu Scherman, Bernard Thomann, Catherine Virlouvét

Excusés: Dominique Barjot, Anne Conchon, Jean-Claude Daumas, Patrick Fridenson, Ingrid Houssaye, Manuela Martini, Nicolas Marty, Anne Montenach, Laure Quenouëlle-Corre, Pierre Sicsic, Catherine Verna

1. Élection des deux co-secrétaires

L'unique candidature était celle, jointe, de Francesca Sanna et Julien Villain, qui souhaitent partager le poste. Il est demandé si dans la mesure où les statuts ne le prévoient pas, le partage du poste n'est pas contraire aux statuts [N.B. du président: comme signalé à plusieurs reprises dans les courriels envoyés au Comité directeur avec l'ordre du jour, les statuts sont muets sur la façon de trouver des personnes remplaçantes pour remplir les fonctions du bureau autre que la présidence lorsque leurs titulaires abandonnent ou achèvent leur mandat entre deux élections du Comité Directeur; de plus, aucune autre candidature n'a été soumise par ledit Comité Directeur, en contradiction d'ailleurs avec les statuts. L'AG devra éclaircir à l'automne la situation actuelle]. Certains membres du Comité Directeur s'inquiètent de la prolifération des responsabilités au sein du Bureau qui risque de rendre pléthorique sa composition et qui n'est pas prévue par les statuts, qui n'ont pas vocation à être constamment modifiés. Afin de faire face à la multiplication des tâches, il est suggéré le recours ponctuel à une consultation externe (pour des questions juridiques ou comptables), couramment pratiquée avec profit et à des conditions accessibles par d'autres associations. Il est cependant remarqué en réponse que la discussion sur la comptabilité et la trésorerie est hors sujet, la décision de modifier les statuts sur ce point ayant été prise par l'assemblée générale, et qu'il n'y a donc pas lieu de recourir à des expertises extérieures; quant au caractère potentiellement pléthorique du bureau, l'ajout de deux co-secrétaires au lieu d'un secrétaire, après un trésorier adjoint, ne représente pas un changement majeur à cet égard, le Bureau passant des 17 membres de l'an dernier à 19 membres. Il est enfin demandé si les deux co-secrétaires *pro tempore* sont intégrés au bureau dans les conditions d'une seule personne secrétaire. Le principe de l'élection de deux co-secrétaires *pro tempore* avec les attributions y afférentes sont soumises au Comité directeur, et la proposition est votée par 15 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.

La candidature de Francesca Sanna et Julien Villain comme co-secrétaires *pro tempore* est soumise au Comité Directeur, qui l'avalise à l'unanimité

2. Élection d'un trésorier

Jean-Luc Mastin a accepté d'être trésorier adjoint *pro tempore*, afin d'aider à la mise en place d'un suivi des adhésions.

Sa candidature est soumise au Comité Directeur, qui l'avalise à l'unanimité.

3. RGPD:

La charge de responsable RGPD sera dorénavant confiée à une commission composée de la Présidence de l'association et des personnes responsables du site et de l'annuaire. À compter du présent comité Directeur, elle est donc remplie par Pierre Gervais, Viera Rebolledo-Dhuin et Paul Maneuvrier-Hervieu.

Adopté à l'unanimité.

4. Prix RUCHE

Pierre Gervais et Nicolas Marty ont accepté d'y participer cette année. Le président est mandaté pour se rapprocher des autres membres du jury de l'an dernier, et en cas de refus de leur part devra proposer des remplaçants.

Adopté à l'unanimité.

5. Journées de l'Histoire de Blois

Matthieu Scherman informe le comité que l'association qui gère les RV de Blois a dissout son comité scientifique et décidé de cesser de réserver des espaces aux associations comme la nôtre, qui devront dorénavant déposer des propositions de session dans une catégorie "carte blanche" spécifique. Ceci implique que l'AFHé prenne en charge financièrement les personnes intervenant et l'organisation y afférente (hébergement, restauration, etc.). Après discussion, il est décidé que

a. L'AFHé n'organisera pas de table ronde cette année; la charge de travail est excessive, les délais trop courts pour les réservations, et le principe de ce qui reviendrait à un financement des Journées par l'AFHé soulève de fortes objections dans le Comité.

Cette décision est adoptée par 16 oui et 1 non.

b. En revanche, le Comité Directeur décide de mettre en place pour 2025 un système de bourses de mobilité afin d'aider les jeunes collègues en doctorat ou post-doctorat, non encore titulaires, à aller présenter à Blois. La bourse sera conditionnée à l'acceptation d'une présentation, et à l'affichage de l'affiliation et du financement AFHé par lesdits collègues. Il est prévu 10 bourses de 150€, à confirmer en AG.

c. Enfin, Matthieu Scherman et Pierre Gervais sont mandatés pour rechercher d'éventuels sponsors qui permettraient à l'AFHé d'acquitter le "ticket d'entrée" lui ouvrant la possibilité de sessions gratuites, à l'instar des autres financeurs.

Ces deux décisions sont prises à l'unanimité.

6. WEHC Lund (point d'information)

- Pierre Gervais précise que l'atelier présidentiel dont dispose Liliane Hilaire Perez a été pris en charge par Pauline Lemaigre et Florence Hachez-Leroy, et est en cours d'organisation.
- Les paramètres gouvernant la présence à Lund ne sont pas encore connus, même à l'IEHA, ce qui commence à poser problème. Aucune indication en particulier n'a été fournie à ce jour

par les collègues suédois sur le montant de l'inscription. Le site, déjà mis en ligne, est encore embryonnaire (<https://wehc2025.com/>, pas d'image chargée hors des "Lorem ipsum").

- Un recensement des ateliers avec participation française connus des membres du Comité assistant à la réunion de ce jour indique 4 ateliers proposés.

7. Liens avec la Socacad

La majorité des personnes présentes n'a pas d'avis sur la question (un sondage indicatif donnait 9 abstentions, 4 vaguement pour, 4 vaguement contre...). Compte tenu de cette absence d'enthousiasme, et des risques de débats interminables au sein du Comité, pointés par plusieurs personnes, Pierre Gervais est mandaté pour faire un rapport précis sur les deux questions (liées) de l'intervention des sociétés savantes dans le débat public, et du fonctionnement actuel de la Socacad; la question sera réexaminée à l'automne, le cas échéant en AG.

8. Liens avec l'Association d'Histoire du management et des Organisations

L'association, aujourd'hui présidée par notre collègue (et ancienne présidente de l'AFHé) Natacha Coquery, organise son congrès 2025 à La Rochelle sur une thématique liée aux relations entre économie et environnement en zone littorale (l'appel à contributions est en cours de finalisation). Suite à des contacts entre Pierre Gervais et l'AHMO, cette association verrait d'un bon œil une participation de l'AFHé, soit sous forme de table ronde, soit sous forme de co-organisation et co-participation (ou les deux). Pierre Gervais est mandaté pour préciser ces possibilités et faire des propositions au prochain Comité Directeur.

Adopté à l'unanimité.

9. Liens avec les associations étrangères

a. Espagne: Nicolas Marty fait dire que les activités vont reprendre, et qu'il abordera la question au printemps.

b. Italie: la situation reste compliquée du fait de l'existence de deux associations concurrentes. Michela Barbot est mandatée par le comité directeur pour explorer la question en lien avec Matthieu Scherman.

c. Japon: Bernard Thomann prend la coordination; un comité formé de Anne Conchon, Patrick Fridenson et Manuela Martini continue à assurer la coordination avec PEEHS.

Points b. et c. adoptés à l'unanimité.

10. Autres sociétés savantes

a. Antiquité Avenir: le Comité Directeur décide de renouveler la cotisation.

Adopté à l'unanimité.

b. Association Charles Gide (point d'information): Loïc Charles informe le Comité que le projet d'une participation au congrès de l'association a été abandonné, faute de personnes intéressées.

11. Autres activités 2025

Pour l'AG de l'automne, après discussion, le Comité Directeur estime que la formule d'une journée "jeune recherche" avec des interventions de jeunes collègues en doctorat et post-doctorat, formule appliquée en 2023, est la plus satisfaisante, et décide de la reconduire. La

discussion s'étend ensuite aux moyens d'encourager la participation des jeunes collègues. Il est proposé de financer le déplacement des jeunes collègues qui doivent présenter à l'AG. Sur la question des ressources, le Comité directeur observe que la réserve actuelle permet tout-à-fait de mettre en place ces financements, et que leur utilisation avait de toute façon été demandée par l'AG (un tel financement représenterait au plus 4 bourses de 500€ chacune, si les 4 collègues venaient de loin —le coût réel sera certainement très inférieur). Le Comité Directeur propose après discussion sur ce point de réactiver les allocations de recherche Jean Heffer pour des missions de dépouillement en archives, et aussi de créer des bourses de mobilité en colloque international, avec deux fois deux bourses: Guillaume Daudin et Paul Maneuvrier-Hervieu se proposent, et sont mandatés par le Comité pour proposer des montants et règlements au prochain Comité Directeur.

Les trois propositions (AG liée à une journée "jeune recherche", financement des jeunes collègues y participant, Guillaume Daudin et Paul Maneuvrier-Hervieu mandatés pour formaliser la proposition de réactivation des bourses Jean Heffer et de création de bourses de mobilité colloque international) sont adoptées à l'unanimité.

12. Participation des collègues en province

Après discussion, le Comité Directeur décide d'étendre à ses membres le remboursement des frais de déplacement à l'AG. Il est aussi décidé que les membres du Comité Directeur résidant en province pourront solliciter un financement similaire dans le cadre d'un Comité Directeur qui aurait à traiter une question appelant une présentation de leur part.

Adopté à l'unanimité.

13. Suite de la discussion sur les archives

Il est proposé de financer un stage de formation niveau Master pour le classement des archives (en particulier numériques), peut-être en lien avec une formation d'archiviste ou de documentaliste. Laurent Herment va explorer les possibilités à l'EHESS; Paris 8 est aussi une possibilité, via Jean-Luc Mastin. Les deux sont mandatés pour étudier ce qu'il est possible de faire.

Adopté à l'unanimité.

14. Document sur la répartition des tâches

Point reporté au Comité suivant, en présence du nouveau secrétariat.

Adopté à l'unanimité.

Compte-rendu établi par Pierre Gervais